

**LE COMITÉ D'AIDE AUX VICTIMES
DE L'AMIANTE – CAOVA –**

a le profond regret de faire part du décès de

**Monsieur
Choura MAHER**

le 19 février 2015, à l'âge de 52 ans, des
suites d'une cruelle maladie due à son
exposition professionnelle à l'amiante.

Toutes nos condoléances vont à sa famille
et amis du défunt.